



Le Groupe
Jean Coutu
(PJC) inc.

RAPPORT DU DEUXIÈME TRIMESTRE
DE L'EXERCICE FINANCIER
2018

PÉRIODES DE 13 ET 26 SEMAINES

TERMINÉES LE 2 SEPTEMBRE 2017

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE AUX ACTIONNAIRES	2
RAPPORT DE GESTION.....	4
1. INFORMATIONS GÉNÉRALES.....	4
2. DÉFINITIONS.....	4
3. RÉSULTATS TRIMESTRIELS	5
4. INFORMATIONS SUR LE RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS FRANCHISÉS PJC.....	8
5. SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT	9
6. INSTRUMENTS FINANCIERS ET ARRANGEMENTS HORS BILAN.....	11
7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES.....	12
8. PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES.....	12
9. RISQUES ET INCERTITUDES	13
10. CHANGEMENTS APPORTÉS AU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE.....	13
11. STRATÉGIES ET PERSPECTIVES	13
12. MISES EN GARDE QUANT AUX DÉCLARATIONS PROSPECTIVES.....	14
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS	
ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DU RÉSULTAT.....	16
ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	17
ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE.....	18
TABLEAUX CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE	19
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS NON AUDITÉS	20

Tout au long de ce document, les expressions la « Société », le « Groupe Jean Coutu », « nous », « notre » et « nos », désignent, sauf indication contraire, Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc. et ses filiales. Le Groupe Jean Coutu est une entreprise renommée dans le domaine du commerce de détail en pharmacie au Canada. Au 2 septembre 2017, la Société exploite un réseau de 419 établissements franchisés, tous situés au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Ontario, sous les bannières PJC Jean Coutu, PJC Jean Coutu Santé et PJC Jean Coutu Santé Beauté qui emploie plus de 20 000 personnes. De plus, le Groupe Jean Coutu possède Pro Doc ltée (« Pro Doc »), une filiale située au Québec, qui fabrique des médicaments génériques.



Le Groupe
Jean Coutu
(PJC) inc.

MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

Périodes de 13 et 26 semaines terminées le 2 septembre 2017

À nos actionnaires,

Le Groupe Jean Coutu a le plaisir de vous communiquer ses résultats financiers du deuxième trimestre et du premier semestre de l'exercice financier 2018.

Les produits se sont élevés à 744,3 millions de dollars pour le trimestre terminé le 2 septembre 2017 comparativement à 701,2 millions de dollars au cours de la période équivalente de l'exercice financier précédent. Pour le premier semestre de l'exercice financier 2018, les produits se sont élevés à 1 494,7 millions de dollars alors qu'ils s'étaient élevés à 1 424,8 millions de dollars pour la même période de l'exercice financier précédent.

Le résultat opérationnel avant amortissements (« ROAA ») a affiché une baisse de 3,9 millions de dollars passant à 74,6 millions de dollars pour le trimestre terminé le 2 septembre 2017 alors qu'il s'était élevé à 78,5 millions de dollars pour le trimestre terminé le 27 août 2016. La contribution de Pro Doc au ROAA consolidé a été de 7,5 millions de dollars pour le trimestre terminé le 2 septembre 2017 comparativement à 17,9 millions de dollars pour le trimestre terminé le 27 août 2016. Pour le premier semestre de l'exercice financier 2018, le ROAA a été de 146,1 millions de dollars comparativement à 155,5 millions de dollars pour la même période de l'exercice financier 2017. La contribution de Pro Doc au ROAA consolidé a été de 13,7 millions de dollars pour la période de 26 semaines terminée le 2 septembre 2017 comparativement à 39,2 millions de dollars pour la même période de l'exercice financier précédent.

Le résultat net du deuxième trimestre de l'exercice financier 2018 a été de 47,8 millions de dollars (0,26 \$ par action) comparativement à 51,5 millions de dollars (0,28 \$ par action) pour le deuxième trimestre de l'exercice financier 2017. Le résultat net du premier semestre de l'exercice financier 2018 a été de 93,3 millions de dollars (0,51 \$ par action) alors qu'il s'était élevé à 100,5 millions de dollars (0,54 \$ par action) pour la même période de l'exercice financier 2017.

Au 2 septembre 2017, le réseau de pharmacies franchisées PJC Jean Coutu comprenait 419 établissements. Pour le deuxième trimestre de l'exercice financier 2018, les ventes au détail totales réalisées par le réseau de pharmacies franchisées PJC ont augmenté de 4,1 % et celles réalisées sur une base d'établissements comparables ont augmenté de 4,0 % comparativement au deuxième trimestre de l'exercice financier 2017. Pour le premier semestre de l'exercice financier 2018, les ventes au détail totales réalisées par le réseau de pharmacies franchisées PJC ont affiché une hausse de 5,6 % alors que sur une base d'établissements comparables, les ventes au détail du réseau PJC ont augmenté de 5,5 % comparativement à la même période de l'exercice financier 2017.

Le 2 octobre 2017, METRO inc. (« METRO ») et la Société ont annoncé qu'ils avaient conclu une entente de regroupement définitive aux termes de laquelle METRO fera l'acquisition de toutes les actions à droit de vote subalterne catégorie « A » en circulation de la Société et de toutes les actions catégorie « B » en circulation de la Société au prix de 24,50 \$ par action, soit une contrepartie totale représentant environ 4,5 milliards de dollars, sous réserve de l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation et des actionnaires de la Société. Selon les modalités de la transaction, les actionnaires de la Société toucheront une contrepartie globale composée de 75 % en espèces et de 25 % en actions ordinaires de METRO.

Le conseil d'administration du Groupe Jean Coutu a déclaré un dividende trimestriel de 0,13 \$ par action. Ce dividende sera versé le 10 novembre 2017 à tous les porteurs d'actions à droits de vote subalterne catégorie « A » ainsi qu'aux porteurs d'actions catégorie « B » inscrits aux registres de la Société au 27 octobre 2017.

« Au cours du deuxième trimestre, les ventes au détail de notre réseau et les ventes de la section commerciale de nos centres de distribution, ont connu une augmentation notable et ce, en dépit d'un environnement toujours très compétitif » a souligné le président et chef de la direction, monsieur François J. Coutu. « Nous continuerons à déployer les efforts nécessaires afin de favoriser la croissance des ventes au détail et maintenir notre leadership ».

Sincères salutations,

/s/ François J. Coutu

François J. Coutu

Président et chef de la direction

RAPPORT DE GESTION

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Tout au long de ce document, les expressions la « Société », le « Groupe Jean Coutu », « nous », « notre » et « nos », désignent, sauf indication contraire, Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc. et ses filiales. Ce rapport de gestion présente les résultats financiers de la Société tels qu'ils sont perçus par sa direction ainsi qu'une analyse des résultats financiers de la Société pour le deuxième trimestre de l'exercice financier 2018. Ce rapport doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés non audités pour le deuxième trimestre de l'exercice financier 2018, les états financiers consolidés audités annuels de 2017 ainsi qu'avec le rapport de gestion annuel de la Société pour 2017.

Le Groupe Jean Coutu est une entreprise renommée dans le domaine du commerce de détail en pharmacie au Canada. Au 2 septembre 2017, la Société exploite un réseau de 419 établissements franchisés au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Ontario, sous les bannières PJC Jean Coutu, PJC Jean Coutu Santé et PJC Jean Coutu Santé Beauté qui emploie plus de 20 000 personnes. De plus, le Groupe Jean Coutu possède Pro Doc Itée (« Pro Doc »), une filiale située au Québec, qui fabrique des médicaments génériques.

Les états financiers de la Société sont établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR du Canada ») tels qu'ils sont énoncés dans la partie 1 du Manuel des Comptables Professionnels Agréés du Canada - Comptabilité, qui intègre les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

L'exercice financier de la Société se termine le samedi le plus près du 29 février ou du 1^{er} mars et comprend habituellement 52 semaines, mais comporte 53 semaines tous les cinq ou six ans. L'exercice financier se terminant le 3 mars 2018 comprendra 52 semaines tandis que l'exercice financier terminé le 4 mars 2017 comprenait 53 semaines. Les trimestres terminés le 2 septembre 2017 (« T2 – 2018 ») et le 27 août 2016 (« T2 – 2017 ») comprenaient tous deux 13 semaines.

À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.

2. DÉFINITIONS

Information sectorielle

La Société compte deux secteurs opérationnels : le franchisage et les médicaments génériques. Dans le cadre de ses activités du secteur de franchisage, la Société agit à titre de franchiseur des bannières PJC Jean Coutu, PJC Jean Coutu Santé et PJC Jean Coutu Santé Beauté, exploite deux centres de distribution et coordonne plusieurs autres services pour ses franchisés. Dans le cadre de ses activités du secteur des médicaments génériques, la Société possède Pro Doc, un fabricant canadien de médicaments génériques qui tire ses produits de la vente de médicaments génériques aux grossistes et aux pharmaciens. Les deux secteurs opérationnels de la Société sont dans le secteur géographique canadien.

Produits - Franchisage

Les produits sont composés des ventes ainsi que des autres produits tirés des activités de franchisage. Les ventes de marchandises aux franchisés PJC par l'intermédiaire des centres de distribution de la Société représentent la majeure partie des produits. Les ventes au détail des établissements franchisés PJC ne sont pas incluses dans les produits de la Société. Par contre, toute variation dans les ventes au détail de ces établissements a une incidence directe sur les produits de la Société puisque les franchisés PJC se procurent la plus grande part de leurs marchandises auprès de ses centres de distribution.

Les autres produits proviennent de redevances versées par les franchisés en fonction d'un pourcentage de leurs ventes au détail, de revenus de location et de revenus pour certains services rendus aux franchisés.

Produits - Médicaments génériques

Les produits sont composés de la vente de médicaments génériques de la filiale Pro Doc.

3. RÉSULTATS TRIMESTRIELS

INFORMATIONS FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES ET SEMESTRIELLES CONSOLIDÉES – NON AUDITÉES

Le tableau ci-dessous présente certaines informations financières et certains résultats des opérations pour les trimestres et semestres terminés les 2 septembre 2017 (T2 - 2018) et 27 août 2016 (T2 - 2017).

<i>(non auditées, en millions de dollars sauf les données par action)</i>	13 semaines		26 semaines	
	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
Ventes	665,4	631,8	1 336,7	1 285,5
Autres produits	78,9	69,4	158,0	139,3
Produits ⁽¹⁾	744,3	701,2	1 494,7	1 424,8
Marge brute	67,1	76,8	138,9	161,8
Résultat opérationnel avant amortissements (« ROAA »)				
Franchisage	67,1	60,6	132,4	116,3
Médicaments génériques	7,5	17,9	13,7	39,2
	74,6	78,5	146,1	155,5
Revenus financiers	1,0	0,5	1,8	1,0
Impôt sur le résultat	17,8	17,5	34,6	35,9
Résultat net	47,8	51,5	93,3	100,5
Par action, de base et dilué	0,26	0,28	0,51	0,54

⁽¹⁾ Les produits incluent les ventes et les autres produits.

COMPARAISON DES RÉSULTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ET SEMESTRIELS CONSOLIDÉS POUR LES PÉRIODES TERMINÉES LES 2 SEPTEMBRE 2017 (T2 – 2018) ET 27 AOÛT 2016 (T2 – 2017)

Les lecteurs sont invités à consulter la section « Modifications décrétées par les autorités compétentes concernant la tarification des médicaments et les avantages autorisés à un pharmacien » à la fin de la présente rubrique afin d'avoir les détails des changements apportés à la tarification des médicaments.

Produits

Les ventes ont atteint 665,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 2 septembre 2017 comparativement à 631,8 millions de dollars pour le trimestre terminé le 27 août 2016, soit une augmentation de 5,3 %. Pour le premier semestre de l'exercice financier 2018, les ventes se sont élevées à 1 336,7 millions de dollars comparativement à 1 285,5 millions de dollars pour la même période de l'exercice financier précédent, soit une augmentation de 4,0 %. Cette augmentation est attribuable à la croissance générale du marché, ceci malgré l'impact déflationniste sur les produits de l'augmentation du volume des ordonnances de médicaments génériques par rapport aux médicaments d'origine ainsi que des réductions du prix des médicaments génériques.

Les ventes brutes de médicaments Pro Doc ont atteint 54,7 millions de dollars pour le trimestre terminé le 2 septembre 2017 comparativement à 49,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 27 août 2016, une augmentation de 10,7 %. Pour le premier semestre de l'exercice financier 2018, les ventes brutes de médicaments Pro Doc se sont élevées à 104,8 millions de dollars alors qu'elles s'étaient élevées à 100,9 millions de dollars pour la même période de l'exercice financier précédent, une augmentation de 3,9 %.

Les autres produits se sont établis à 78,9 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice financier 2018 comparativement à 69,4 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice financier 2017. Pour le premier semestre de l'exercice financier 2018, les autres produits ont atteint 158,0 millions de dollars comparativement à 139,3 millions de dollars pour le premier semestre de l'exercice financier 2017, une augmentation de 13,4 %. Cette hausse est principalement attribuable à la hausse des revenus de redevances.

Marge brute

La marge brute du deuxième trimestre de l'exercice financier 2018 a été de 67,1 millions de dollars comparativement à 76,8 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice financier précédent, soit une diminution de 12,6 %. Pour le trimestre terminé le 2 septembre 2017, la marge brute, calculée en pourcentage

des ventes, a été de 10,1 % comparativement à 12,2 % pour la période correspondante de l'exercice financier précédent. Cette baisse est principalement expliquée par la baisse de la contribution de Pro Doc.

La marge brute calculée sur les ventes du premier semestre de l'exercice financier 2018 a été de 10,4 % comparativement à 12,6 % pour la même période de l'exercice financier précédent.

ROAA - consolidé

En pourcentage des produits, le ROAA consolidé a été de 10,0 % pour le deuxième trimestre de l'exercice financier 2018 comparativement à 11,2 % pour le même trimestre de l'exercice financier précédent. En pourcentage des produits, le ROAA consolidé a été de 9,8 % au cours du premier semestre de l'exercice financier 2018 comparativement à 10,9 % pour la même période de l'exercice financier précédent. La variation du ROAA en pourcentage des produits est expliquée, entre autres, par les éléments de l'analyse par secteur présentée ci-après.

ROAA - secteur franchisage

Le ROAA du secteur franchisage a affiché une augmentation de 6,5 millions de dollars et a atteint 67,1 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice financier 2018 alors qu'il s'était élevé à 60,6 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice financier 2017. Un gain sur la vente d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement de 6,4 millions de dollars a été enregistré au cours du deuxième trimestre de l'exercice financier 2017. Le ROAA excluant ce gain sur la vente d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement affichait une hausse de 12,9 millions de dollars comparativement au même trimestre de l'année précédente. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des ventes, des revenus de redevances ainsi qu'à la diminution des frais généraux et opérationnels tels que les dépenses de main-d'œuvre et autres frais liés à la transition au nouvel emplacement de Varennes.

Pour le premier semestre de l'exercice financier 2018, le ROAA du secteur franchisage a affiché une augmentation de 16,1 millions de dollars et a atteint 132,4 millions de dollars alors qu'il s'était élevé à 116,3 millions de dollars pour la même période de l'exercice financier 2017. Pour le premier semestre de l'exercice financier 2017, un gain sur la vente d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement de 6,2 millions de dollars a été enregistré. Le ROAA excluant ce gain sur la vente d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement affichait une augmentation de 22,3 millions de dollars comparativement au même semestre de l'année précédente. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des ventes, des revenus de redevances ainsi qu'à la diminution des frais généraux et opérationnels tels que les dépenses de main-d'œuvre et autres frais liés à la transition au nouvel emplacement de Varennes.

ROAA - secteur médicaments génériques

La contribution de Pro Doc au ROAA consolidé a affiché une baisse de 10,4 millions de dollars, passant à 7,5 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice financier 2018 alors qu'elle s'était élevée à 17,9 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice financier 2017. Cette baisse est principalement attribuable au dé plafonnement des allocations professionnelles permises par le règlement sur les avantages autorisés à un pharmacien depuis le 28 janvier 2017. La contribution de Pro Doc au ROAA consolidé en pourcentage de ses ventes brutes a été de 13,7 % pour le deuxième trimestre de l'exercice financier courant comparativement à 36,2 % pour la même période de l'exercice financier précédent.

Pour le premier semestre de l'exercice financier 2018, le ROAA du secteur des médicaments génériques affichait une baisse de 25,5 millions de dollars, passant à 13,7 millions de dollars alors qu'il s'était élevé à 39,2 millions de dollars pour la même période de l'exercice financier 2017. Cette baisse est principalement attribuable au dé plafonnement des allocations professionnelles permises par le règlement sur les avantages autorisés à un pharmacien depuis le 28 janvier 2017. La contribution de Pro Doc au ROAA consolidé en pourcentage de ses ventes brutes a été de 13,1 % pour le 1^{er} semestre de l'exercice 2018, comparativement à 38,9 % pour la même période de l'exercice financier précédent.

Revenus financiers

Pour le deuxième trimestre de l'exercice financier 2018, les revenus financiers ont atteint 1,0 million de dollars comparativement à 0,5 million de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice financier 2017. Pour le premier

semestre de l'exercice financier 2018, les revenus financiers se sont élevés à 1,8 million de dollars comparativement à 1,0 million de dollars pour la même période de l'exercice financier précédent.

Impôt sur le résultat

Pour le deuxième trimestre de l'exercice financier 2018, la charge d'impôts s'est élevée à 17,8 millions de dollars comparativement à 17,5 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice financier 2017, ce qui correspond à des taux d'impôt effectifs de 27,1 % et 25,4 %, respectivement. Le taux effectif inférieur de la période comparable est principalement attribuable à la compensation de gains en capital par la valorisation de pertes en capital antérieurement non reconnues.

La charge d'impôts a été de 34,6 millions de dollars pour le premier semestre de l'exercice financier 2018 alors qu'elle s'était élevée à 35,9 millions de dollars pour la même période de l'exercice financier 2017, ce qui correspond à des taux d'impôt effectifs de 27,1% et 26,3 %, respectivement.

Résultat net

Le résultat net réalisé pour le trimestre terminé le 2 septembre 2017 a été de 47,8 millions de dollars (0,26 \$ par action) comparativement à 51,5 millions de dollars (0,28 \$ par action) pour le trimestre terminé le 27 août 2016. Cette baisse est principalement expliquée par la baisse de la contribution de Pro Doc au résultat net.

Le résultat net réalisé au cours du premier semestre de l'exercice financier 2018 a été de 93,3 millions de dollars (0,51 \$ par action) comparativement à 100,5 millions de dollars (0,54 \$ par action) pour la période correspondante de l'exercice financier 2017.

INFORMATIONS FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES CONSOLIDÉES CHOISIES – NON AUDITÉES

(non auditées, en millions de dollars sauf les données par action)	Trimestres							
	T2-2018	T1-2018	T4-2017 ⁽¹⁾	T3-2017	T2-2017	T1-2017	T4-2016 ⁽²⁾	T3-2016
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Franchisage	742,3	749,0	788,8	763,4	700,2	723,3	705,7	748,0
Médicaments génériques	25,6	23,8	33,2	35,8	36,0	40,6	(37,0)	41,3
Ventes inter-secteurs	(23,6)	(22,4)	(32,6)	(35,5)	(35,0)	(40,3)	37,9	(40,1)
	744,3	750,4	789,4	763,7	701,2	723,6	706,6	749,2
Résultat opérationnel avant amortissements (« ROAA »)								
Franchisage	67,1	65,3	61,9	62,0	60,6	55,7	57,2	63,6
Médicaments génériques	7,5	6,2	13,9	17,9	17,9	21,3	(23,8)	22,3
Éliminations inter-secteurs	-	-	-	-	-	-	46,2	1,1
	74,6	71,5	75,8	79,9	78,5	77,0	79,6	87,0
Résultat net	47,8	45,5	47,8	51,2	51,5	49,0	51,5	57,8
Par action, de base	0,26	0,25	0,26	0,28	0,28	0,27	0,28	0,31

(1) T4-2017 comptait 14 semaines.

(2) Pour T4-2016, le secteur médicaments génériques et les éliminations inter-secteurs ont varié suite à la mise en vigueur d'un contrat de consignation entre le secteur médicaments génériques et le franchisage.

Les produits de la Société pour chacun des trimestres comparables sont en augmentation. Cette augmentation est attribuable à la croissance générale du marché malgré l'impact déflationniste sur les produits de l'augmentation du volume des ordonnances de médicaments génériques par rapport aux médicaments d'origine ainsi que des réductions du prix des médicaments génériques.

Modifications décrétées par les autorités compétentes concernant la tarification des médicaments et les avantages autorisés à un pharmacien

En avril 2017, le taux de remboursement de six médicaments génériques sur ordonnance à grand volume avait été considérablement réduit pour l'ensemble des provinces canadiennes. De plus, en mai 2016, le taux de remboursement d'un autre médicament générique sur ordonnance à grand volume avait été considérablement réduit au Québec. Ces modifications ont eu un impact déflationniste sur les ventes consolidées de la Société.

Le Ministre de la santé et des services sociaux a publié le 13 avril 2016 le règlement modifiant les avantages autorisés à un pharmacien qui a fait passer la limite des allocations professionnelles de 15 % à 25 % le 28 avril 2016, de 25 % à 30 % le 28 octobre 2016 et à leur déplaçonnement depuis le 28 janvier 2017 pour une durée de deux ans et trois mois. Le déplaçonnement des allocations professionnelles autorisées diminuera la rentabilité de la filiale Pro Doc.

Ces modifications, ainsi que toute nouvelle annonce qui pourrait être faite, pourraient avoir des répercussions négatives sur la performance financière de la Société.

4. INFORMATIONS SUR LE RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS FRANCHISÉS PJC

Dans le cadre de ses activités du secteur opérationnel de franchisage, la Société agit à titre de franchiseur des bannières PJC Jean Coutu, PJC Jean Coutu Santé et PJC Jean Coutu Santé Beauté, exploite deux centres de distribution et coordonne plusieurs autres services pour ses franchisés. Il s'agit notamment des services d'achats centralisés, de distribution, de commercialisation, de formation, de ressources humaines, de gestion, de consultation opérationnelle et de systèmes d'information, de même qu'un programme de marques maison. Les franchisés PJC assument la gestion de leur établissement, en plus de veiller au marchandisage et au financement de leurs stocks. Ils doivent s'approvisionner auprès des centres de distribution de la Société dans la mesure où les produits commandés y sont disponibles. Les résultats financiers des établissements franchisés PJC ne sont pas inclus dans les états financiers consolidés de la Société.

Développement du réseau d'établissements franchisés PJC

Au 2 septembre 2017, le réseau PJC comptait 419 établissements, alors qu'il en comptait 418 au 4 mars 2017 et 420 au 27 août 2016. Au 2 septembre 2017, la superficie de vente du réseau PJC totalisait 3 305 000 pieds carrés comparativement à 3 283 000 pieds carrés au 4 mars 2017 et à 3 257 000 pieds carrés au 27 août 2016.

PERFORMANCE DU RÉSEAU

<i>(non audité)</i>	13 semaines		26 semaines	
	T2-2018	T2-2017	2018	2017
Ventes au détail <i>(en millions de dollars)</i> ⁽¹⁾	1 102,3 \$	1 058,6 \$	2 256,6 \$	2 137,5 \$
Ventes au détail au pied carré <i>(en dollars)</i> ⁽²⁾	1 337 \$	1 321 \$		
Ventes au détail par section <i>(en %)</i>				
Section pharmaceutique — médicaments d'ordonnance	63,3 %	63,1 %	64,0 %	63,0 %
Section commerciale — médicaments en vente libre	8,5 %	8,4 %	8,5 %	8,7 %
Section commerciale — marchandise générale	28,2 %	28,5 %	27,5 %	28,3 %
Croissance des ventes au détail <i>(en %)</i>				
Ensemble des établissements				
Total	4,1 %	2,4 %	5,6 %	2,0 %
Section pharmaceutique	4,6 %	1,2 %	7,3 %	1,0 %
Section commerciale ⁽³⁾	3,7 %	5,2 %	2,8 %	4,0 %
Établissements comparables ⁽⁴⁾				
Total	4,0 %	2,0 %	5,5 %	1,5 %
Section pharmaceutique	4,6 %	0,8 %	7,4 %	0,7 %
Section commerciale ⁽³⁾	3,4 %	4,5 %	2,4 %	3,4 %
Croissance du nombre de prescriptions <i>(en %)</i>				
Ensemble des établissements	3,1 %	4,0 %	3,0 %	4,0 %
Établissements comparables ⁽⁴⁾	3,1 %	3,7 %	3,1 %	3,7 %

⁽¹⁾ Les ventes au détail des établissements franchisés ne sont pas incluses dans les états financiers consolidés de la Société.

⁽²⁾ Les ventes des établissements des 12 derniers mois sont divisées par la moyenne pondérée de pieds carrés pour cette période.

⁽³⁾ Les ventes de la section commerciale excluent les ventes de services qui sont incluses dans le total de la croissance des ventes au détail.

⁽⁴⁾ Un établissement comparable est un établissement qui a été en opération tout au long de l'exercice financier courant ainsi que tout au long de l'exercice financier précédent.

Pour le deuxième trimestre de l'exercice financier 2018, sur une base d'établissements comparables, les ventes au détail du réseau PJC ont augmenté de 4,0 %, celles de la section pharmaceutique ont augmenté de 4,6 %

alors que celles de la section commerciale ont augmenté de 3,4 % par rapport au deuxième trimestre de l'an dernier. Toujours pour le deuxième trimestre de l'exercice financier 2018, les ventes de médicaments en vente libre, qui représentaient 8,5 % des ventes au détail totales, ont augmenté de 5,5 % alors que pour le deuxième trimestre de l'exercice financier précédent elles avaient augmenté de 5,1 %.

Pour le premier semestre de l'exercice financier 2018, sur une base d'établissements comparables, les ventes au détail du réseau PJC ont augmenté de 5,5 %, celles de la section pharmaceutique ont augmenté de 7,4 % alors que celles de la section commerciale augmentaient de 2,4 % par rapport à la période correspondante l'an dernier. Pour le premier semestre de l'exercice financier 2018, les ventes de médicaments en vente libre, qui représentaient 8,5 % des ventes au détail totales, ont augmenté de 3,8 % alors qu'elles avaient augmenté de 4,5 % au cours de la période correspondante l'an dernier.

Les médicaments génériques ont atteint une proportion de 72,0 % des ordonnances au cours du deuxième trimestre de l'exercice financier courant alors qu'ils représentaient 71,3 % des ordonnances au cours du deuxième trimestre de l'exercice financier précédent. La croissance du nombre d'ordonnances de médicaments génériques, dont les prix de vente sont inférieurs à ceux des produits innovateurs, a eu un impact déflationniste sur les ventes au détail pour la section pharmaceutique.

Pour le deuxième trimestre de l'exercice financier 2018, l'introduction de nouveaux médicaments génériques a réduit la croissance des ventes au détail de la section pharmaceutique de 0,2 % et les réductions de prix des médicaments génériques ont réduit la croissance des ventes au détail d'un 0,5 % additionnel. De plus, l'abolition des prélèvements périodiques par le ministère de la santé et des services sociaux ("MSSS") le 12 avril 2017, a fait croître les ventes au détail de la section pharmaceutique de 1,4 % au cours du deuxième trimestre de l'exercice financier 2018.

5. SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

SITUATION DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie de la Société sont générés par : i) la vente de marchandises ainsi que la location d'établissements aux franchisés PJC, ii) les redevances versées par les franchisés PJC et iii) la location de propriétés immobilières à des tiers, autres que les franchisés. Les flux de trésorerie sont utilisés pour : i) l'achat de produits aux fins de revente et pour le paiement de services, ii) le financement des coûts opérationnels, iii) l'acquisition de propriétés immobilières, iv) le financement des dépenses en immobilisations corporelles liées à la rénovation des établissements, à l'ouverture de nouveaux établissements et au remplacement de certains équipements, v) le rachat d'actions et vi) le paiement de dividendes. En général, la Société a financé les dépenses en immobilisations corporelles et les besoins en matière de fonds de roulement au moyen des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles.

INFORMATIONS CONSOLIDÉES CHOISIES SUR LA SITUATION DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente des informations choisies provenant des flux de trésorerie consolidés non audités pour les trimestres terminés les 2 septembre 2017 et 27 août 2016.

<i>(en millions de dollars)</i>	13 semaines		26 semaines	
	T2 – 2018	T2 – 2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles	67,1	60,0	106,1	106,4
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(2,2)	8,6	(8,8)	(12,0)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(23,9)	(22,2)	(45,9)	(45,2)

COMPARAISON DE LA SITUATION DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉE POUR LES TRIMESTRES TERMINÉS LES 2 SEPTEMBRE 2017 ET 27 AOÛT 2016

Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles

Les flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles se sont élevés à 67,1 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice financier 2018 alors qu'ils s'étaient élevés à 60,0 millions de dollars pour le

deuxième trimestre de l'exercice financier 2017. Cette augmentation de 7,1 millions de dollars est principalement attribuable à la diminution de 6,6 millions de dollars d'impôt sur le résultat payé.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement au cours du deuxième trimestre de l'exercice financier 2018 se sont élevés à 2,2 millions de dollars, alors que 8,6 millions de dollars ont été générés au cours du deuxième trimestre de l'exercice financier 2017. Pour le deuxième trimestre de l'exercice financier 2018, 3,6 millions de dollars ont été utilisés pour acquérir des immobilisations corporelles, 1,9 million de dollars pour des immobilisations incorporelles, alors que pour le deuxième trimestre de l'exercice financier 2017, 4,7 millions de dollars ont été utilisés pour acquérir des immobilisations corporelles et 1,3 million de dollars pour des immobilisations incorporelles. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice financier 2017, 14,0 millions de dollars avaient été générés par la vente d'immobilisations corporelles.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2018, les flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement se sont élevés à 23,9 millions de dollars comparativement à 22,2 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2017. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice financier 2018, la Société a versé un dividende trimestriel de 0,13 \$ par action à droit de vote subalterne catégorie « A » et par action catégorie « B ». Ces dividendes totalisaient 23,9 millions de dollars (dividende annualisé de 0,52 \$ par action). Au cours du deuxième trimestre de l'exercice financier 2017, la Société avait versé un dividende trimestriel de 0,12 \$ par action à droit de vote subalterne catégorie « A » et par action catégorie « B ». Ces dividendes ont totalisé 22,2 millions de dollars (dividende annualisé de 0,48 \$ par action).

DETTE À LONG TERME

Au 2 septembre 2017, la Société était engagée dans une facilité de crédit renouvelable non garantie, échéant le 10 novembre 2021, d'un montant de 250,0 millions de dollars. Au 2 septembre 2017, cette facilité de crédit était inutilisée.

En plus de cette facilité de crédit renouvelable pour financer ses projets, la Société dispose de flux de trésorerie générés par ses activités opérationnelles. La Société n'anticipe aucun risque de liquidité. Au 2 septembre 2017, tous ses engagements bancaires étaient respectés.

CAPITAL-ACTIONS

Rachat dans le cours normal des activités

Le 27 avril 2017, la Société a annoncé son intention de racheter à des fins d'annulation, lorsqu'elle le jugera opportun, un nombre maximal de 4 004 000 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie « A » en circulation, représentant environ 5 % des actions détenues dans le public, sur une période de 12 mois se terminant au plus tard le 8 mai 2018. Les actions seront rachetées par l'entremise des mécanismes de la Bourse de Toronto (le « TSX ») et conformément aux exigences de cette dernière.

Le 27 avril 2016, la Société a annoncé son intention de racheter à des fins d'annulation un nombre maximal de 4 063 000 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie « A » en circulation, représentant environ 5 % des actions détenues dans le public, sur une période de 12 mois se terminant au plus tard le 8 mai 2017. Pendant la durée de ce programme de rachat dans le cours normal des activités, 1 215 704 actions ont été rachetées et annulées par l'entremise des mécanismes du TSX et conformément aux exigences de cette dernière.

Pour les trimestres et les semestres terminés le 2 septembre 2017 et le 27 août 2016, la Société n'a procédé à aucun rachat d'actions à droit de vote subalterne catégorie « A ».

Options d'achat d'actions

Pour les trimestres terminés le 2 septembre 2017 et le 27 août 2016, aucune actions à droit de vote subalterne catégorie « A » n'ont été émises suite à la levée d'options d'achat d'actions. Pour le semestre terminé le 2 septembre 2017, 109 357 actions à droit de vote subalterne catégorie « A » ont été émises suite à la levée

d'options d'achat d'actions alors qu'aucunes actions n'ont été émises suite à la levée d'options d'achat d'actions pour le semestre terminé le 27 août 2016.

Actions émises et en circulation

Au 2 septembre 2017, le nombre total d'actions à droit de vote subalterne catégorie « A » émises s'établissait à 80,3 millions et le nombre d'actions catégorie « B » s'établissait à 103,5 millions, pour un total de 183,8 millions d'actions de la Société émises.

Regroupement du Groupe Jean Coutu et de METRO

Le 2 octobre 2017, METRO inc. ("METRO") et la Société ont annoncé qu'ils avaient conclu une entente de regroupement définitive aux termes de laquelle METRO fera l'acquisition de toutes les actions à droit de vote subalterne catégorie « A » en circulation de la Société et de toutes les actions catégorie « B » en circulation de la Société au prix de 24,50 \$ par action, soit une contrepartie totale représentant environ 4,5 milliards de dollars, sous réserve de l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation et des actionnaires de la Société. Pour plus de détails, les lecteurs sont invités à consulter le communiqué de presse du 2 octobre 2017.

OBLIGATIONS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

La Société loue une partie importante de ses immeubles au moyen de contrats de location simple traditionnels. En général, les baux détenus par la Société se rapportant aux propriétés immobilières ont une échéance initiale de 10 à 15 ans et comportent des options de renouvellement.

Les lecteurs peuvent obtenir plus d'informations en consultant la note 25 des états financiers consolidés de l'exercice financier 2017 de la Société.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS COMMERCIAUX

Les lecteurs peuvent consulter le tableau des principales obligations contractuelles en espèces en vertu des contrats de dettes à long terme, des contrats de locations, des ententes de services et des immobilisations de la Société incluses au rapport de gestion de l'exercice financier terminé le 4 mars 2017.

6. INSTRUMENTS FINANCIERS ET ARRANGEMENTS HORS BILAN

La présente section est assujettie à la section 12 (« Mises en garde quant aux déclarations prospectives »). La Société n'a recours à aucun arrangement indépendant de l'état de la situation financière qui a présentement, ou dont il serait raisonnable de prévoir qu'il aura, une incidence importante sur sa situation financière, sa performance financière ou ses flux de trésorerie. La Société a recours à des contrats de location simple pour plusieurs de ses établissements.

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à un risque de fluctuation des taux d'intérêt de ses obligations financières à taux d'intérêt variable. Selon la conjoncture en matière de taux d'intérêt, la Société pourrait avoir recours à des instruments financiers dérivés ou à d'autres outils pour la gestion de ce risque.

Les lecteurs sont invités à consulter la note 28 des états financiers consolidés de l'exercice financier 2017 de la Société pour obtenir de plus amples informations sur les autres risques liés aux instruments financiers auxquels est soumise la Société.

Garanties et conventions de rachat

Au 2 septembre 2017, la Société avait garanti le remboursement de certains emprunts bancaires contractés par des franchisés pour un montant maximal de 0,9 million de dollars. La majorité des cautionnements s'applique à des prêts dont l'échéance maximale est de un an. Ces emprunts sont également cautionnés personnellement par les franchisés.

La Société s'est également engagée auprès d'institutions financières à racheter les équipements et les stocks de certains de ses franchisés à certaines conditions. Au 2 septembre 2017, les financements relatifs aux rachats d'équipements et de stocks s'élevaient respectivement à 64,4 millions de dollars et 106,3 millions de dollars. La

Société n'a jamais eu à verser d'indemnisation en vertu de telles ententes et n'a enregistré aucun passif à l'égard de ces garanties dans ses états financiers consolidés du 2 septembre 2017 et du 4 mars 2017.

Éventualités

Dans le cours normal de son exploitation, la Société fait l'objet de réclamations et de litiges. Bien que le dénouement des procédures ne puisse être déterminé avec certitude, la direction juge que toute responsabilité qui découlerait de telles éventualités n'aurait pas d'incidence négative importante sur les états financiers consolidés de la Société. La Société limite son exposition en s'assurant auprès de sociétés d'assurances pour couvrir certains risques de réclamations liés à ses activités.

Au cours de l'exercice financier 2017, une demande d'autorisation d'exercer une action collective a été signifiée à la Société par Sopropharm, une association constituée en vertu de la *Loi sur les syndicats professionnels* dont sont membres certains pharmaciens propriétaires franchisés de la Société. La demande vise à faire autoriser l'exercice de l'action collective sous la forme d'une action déclaratoire (i) en annulation de certaines dispositions contractuelles des conventions de franchise type de la Société, notamment la clause prévoyant le paiement de redevances sur les ventes de médicaments par les établissements franchisés; (ii) en restitution de certaines prestations; et (iii) en réduction de certaines obligations contractuelles. La demande vise aussi à faire attribuer à la demanderesse le statut de représentante aux fins d'exercer l'action collective pour le compte du groupe formé de pharmaciens propriétaires exploitant un établissement franchisé sous les bannières de la Société au Québec depuis le 15 juillet 2013. Aucune action collective n'a été autorisée à ce stade. La Société entend contester ce recours. Toutefois, étant donné que tout litige comporte une part d'incertitude, il n'est pas possible de prédire l'issue de cette demande ni le montant de pertes éventuelles. Aucune provision pour pertes éventuelles n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés de la Société.

7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les activités de franchisage incluent des transactions avec des établissements franchisés contrôlés par des membres de la direction ayant une influence notable sur la Société ou des membres de leur famille proche. Les transactions entre la Société et ces entreprises sont effectuées dans le cours normal des affaires aux mêmes termes et conditions que celles effectuées avec les autres franchisés.

Au 2 septembre 2017, Monsieur Jean Coutu détenait le contrôle ultime du Groupe Jean Coutu (PJC) inc.

Les lecteurs sont invités à consulter la note 27 des états financiers consolidés de l'exercice financier 2017 de la Société afin d'obtenir de plus amples informations sur les transactions entre parties liées et pour le détail de la rémunération des principaux dirigeants.

8. PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES

Le présent rapport de gestion est fondé sur les états financiers consolidés de la Société préparés conformément aux IFRS. La préparation des états financiers consolidés exige de la direction qu'elle exerce son jugement, établisse des estimations et pose des hypothèses, lesquels peuvent avoir une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés, sur la divulgation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges de la période considérée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réévaluées de façon continue. Les changements d'estimations comptables sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées et dans toute autre période future visée par ces changements.

L'information sur les principales estimations comptables de la Société est présentée dans la section 10 (« Principales estimations comptables ») du rapport de gestion de la Société pour l'exercice financier terminé le 4 mars 2017. Les principales estimations comptables n'ont subi aucune modification importante depuis l'exercice financier 2017.

9. RISQUES ET INCERTITUDES

La section sur les risques et incertitudes du rapport de gestion de l'exercice financier 2017 fait état des différents risques auxquels la Société est exposée. Le détail et la description de ces risques n'ont pas changé depuis l'exercice financier 2017 à l'exception des récents développements décrits ci-dessous.

Le 10 juin 2016, l'Assemblée nationale du Québec a adopté le Projet de loi 81 intitulé « Loi visant à réduire le coût de certains médicaments couverts par le régime général d'assurance médicaments en permettant le recours à une procédure d'appel d'offres » qui permet au ministre de la Santé et des Services sociaux de procéder à des appels d'offres pour l'inscription de médicaments à la Liste des médicaments ainsi que, à l'égard des médicaments ayant fait l'objet d'un tel appel d'offres, pour les services d'un grossiste en vue de l'approvisionnement des pharmaciens propriétaires. Le règlement afin de déterminer les conditions et mécanismes applicables à tout régime d'appel d'offres a été publié dans la gazette officielle du Québec le 5 avril 2017. Ce règlement est entré en vigueur le 20 avril 2017.

Le Projet de loi 92 intitulé « Loi visant à accroître les pouvoirs de la Régie de l'assurance maladie du Québec, à encadrer les pratiques commerciales en matière de médicaments ainsi qu'à protéger l'accès aux services d'interruption volontaire de grossesse » est sanctionné par l'Assemblée nationale du Québec depuis le 7 décembre 2016. Certaines de ses dispositions visent à resserrer l'encadrement des pratiques commerciales pour l'ensemble des intervenants dans la mise en marché de médicaments afin de renforcer l'indépendance professionnelle du pharmacien, le libre choix du patient et de favoriser des conditions plus concurrentielles sur le marché. D'autres dispositions de cette loi obligeant la facturation détaillée des médicaments entreront en vigueur le 15 septembre 2017.

Le 12 avril 2017, les membres de l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires ("AQPP") ont entériné une entente de principe avec le MSSS. En vertu de cette entente, le gouvernement a annulé les prélèvements périodiques enregistrés et non déboursés à cette date et met fin aux prélèvements sur les honoraires des pharmaciens qui devaient perdurer jusqu'en 2019. De plus, l'entente prévoit que le gouvernement introduira une modification au règlement sur les avantages autorisés à un pharmacien rétablissant à 15 % la limite maximale du taux des allocations professionnelles qu'un pharmacien peut recevoir des fabricants de médicaments génériques. Cette modification réglementaire entrera en vigueur le 19 octobre 2017 et mettra un terme au dé plafonnement des allocations professionnelles en vigueur depuis le 28 janvier 2017.

Le 16 juillet 2017, le Gouvernement du Québec et l'Association canadienne du médicament générique ont annoncé la conclusion d'une entente de principe en vertu de laquelle le Gouvernement du Québec atteindra une cible d'économie de 1,5 milliard de dollars sur une période de cinq ans. Ces économies seront réalisées grâce à des réductions de prix additionnelles et au lancement de nouveaux médicaments génériques. Cette entente permettra au Gouvernement du Québec, pendant ces cinq années, d'éviter l'application du processus d'appels d'offres permis par la loi. Les détails de la mise en œuvre de cette entente ne sont pas publics.

Le 5 octobre 2017, le Projet de loi 148 intitulé « Loi encadrant l'approvisionnement en médicaments génériques par les pharmaciens propriétaires et modifiant diverses dispositions législatives » a été présenté à l'Assemblée nationale du Québec. Le projet de loi prévoit qu'un pharmacien propriétaire ne peut, au cours d'une année civile, s'approvisionner en médicaments génériques inscrits à la liste des médicaments auprès d'un même fabricant pour plus de 50 % de la valeur monétaire de tous les médicaments génériques achetés par ce pharmacien au cours de cette année. La date de mise en vigueur reste à être déterminée.

10. CHANGEMENTS APPORTÉS AU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La Société n'a apporté aucun changement à ses contrôles internes en matière d'information financière qui a ou qui aurait vraisemblablement pu avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au cours du deuxième trimestre de l'exercice financier 2018.

11. STRATÉGIES ET PERSPECTIVES

La présente section est assujettie à la section 9 (« Risques et incertitudes ») et à la section 12 (« Mises en garde quant aux déclarations prospectives »).

Grâce à ses opérations et à sa souplesse financière, la Société est en excellente position pour bénéficier de la croissance dans l'industrie des pharmacies de détail. Il est attendu que les tendances démographiques contribueront à la croissance de la consommation de médicaments d'ordonnance ainsi qu'à l'augmentation constante de l'utilisation de produits pharmaceutiques comme principale forme d'intervention en matière de soins de santé personnels. La direction est d'avis que ces tendances se maintiendront et que la Société assurera la croissance de ses ventes grâce à la différenciation et à la qualité de son offre et de son niveau de service offert à son réseau de franchisés, en misant sur son programme immobilier et l'efficacité de ses opérations. La croissance du nombre d'ordonnances de médicaments génériques, dont les prix de vente sont inférieurs aux produits innovateurs, aurait toutefois un impact déflationniste sur les ventes au détail en pharmacie. Des baisses de prix additionnelles des médicaments génériques diminueront la rentabilité de la filiale Pro Doc. Le déflafonnement des allocations professionnelles autorisées diminuera également la rentabilité de Pro Doc jusqu'au rétablissement d'un plafond de 15 % lors de l'entrée en vigueur du règlement prévu à l'entente du 12 avril 2017 entre l'AQPP et le MSSS.

12. MISES EN GARDE QUANT AUX DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient des déclarations prospectives qui comportent des risques et des incertitudes et qui se fondent sur les attentes, les estimations, les projections et les hypothèses actuelles de la Société qui ont été faites par celle-ci en fonction de son expérience et de sa perception des tendances historiques. Toutes les déclarations qui ont trait à des attentes ou des projections concernant l'avenir, y compris des déclarations sur la stratégie de la Société en matière de croissance, les coûts, la performance financière ou les résultats financiers sont des déclarations prospectives. Toutes les déclarations autres que les déclarations de faits historiques comprises dans ce rapport de gestion, y compris les déclarations concernant les perspectives du secteur d'activités de la Société et les perspectives, les projets, la situation financière et la stratégie d'affaires de la Société, peuvent constituer des déclarations prospectives au sens de la législation et de la réglementation canadiennes en valeurs mobilières. Certaines déclarations prospectives peuvent être reconnues en raison de l'emploi de la marque du futur ou du conditionnel ou de certains termes comme « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « projeter », « prévoir », « planifier », « croire » ou « continuer », ou de la forme négative de ces termes, ou des variations de ces termes ou d'une terminologie semblable. Bien que la Société soit d'avis que les attentes reflétées dans ces déclarations prospectives sont raisonnables, elle ne peut garantir qu'elles s'avéreront exactes. Ces déclarations ne garantissent pas le rendement futur et comprennent un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses. Ces déclarations ne tiennent pas compte de l'effet possible d'éléments non récurrents ou de fusions, d'acquisitions, d'aliénations, de radiations d'actifs, ou d'autres opérations ou charges qui pourraient être annoncés ou qui pourraient avoir lieu après la date des présentes. Bien que la liste ci-dessous ne soit pas exhaustive, certains facteurs importants qui pourraient influencer sur la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie futurs de la Société et qui pourraient faire en sorte que ses résultats réels diffèrent considérablement de ceux exprimés dans ces déclarations prospectives sont des changements de législation ou de réglementation en ce qui a trait à la vente de médicaments d'ordonnance et à l'exercice de la pharmacie, des modifications aux lois et aux règlements ou à leur interprétation, le succès du modèle d'affaires de la Société, des modifications aux règlements sur les impôts et des prises de position comptables, les variations cycliques et saisonnières dans le secteur d'activités de la Société, l'intensité de la concurrence dans le secteur d'activités de la Société, la réputation des fournisseurs et des marques, des interruptions de travail, y compris d'éventuelles grèves et protestations de travailleurs, la capacité de la Société d'attirer et de retenir les pharmaciens, le bien-fondé des hypothèses de la direction et d'autres facteurs indépendants de la volonté de la Société. Ces facteurs et d'autres pourraient faire en sorte que le rendement et les résultats financiers réels de la Société au cours de périodes futures diffèrent considérablement des estimations ou projections concernant son rendement ou ses résultats futurs exprimés, explicitement ou implicitement, dans ces déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives sont fournies dans le but de faciliter la compréhension de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Société, en plus de présenter de l'information à propos des attentes et des plans de la direction pour l'avenir. Les investisseurs et les autres personnes sont donc avisés que ces déclarations peuvent ne pas être appropriées à d'autres fins et qu'ils ne devraient pas s'y fier indûment. Pour plus d'information sur les risques, les incertitudes et les hypothèses qui feraient en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent des attentes actuelles, veuillez également vous reporter aux documents publics de la Société disponibles à l'adresse www.sedar.com ou www.jeancoutu.com. D'autres détails et descriptions de ces facteurs et d'autres facteurs se retrouvent dans la notice annuelle de la Société sous la section intitulée « Facteurs de risque » ainsi que dans les sections « Principales estimations comptables », « Risques et incertitudes » et « Stratégies et perspectives » du présent rapport de gestion. Les déclarations prospectives du présent rapport de gestion reflètent

les attentes de la Société en date de la présente et sont sujettes à changement après cette date. La Société rejette expressément toute obligation ou intention de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives, que ce soit par suite d'une nouvelle information, d'événements futurs ou autrement, à moins que les lois applicables en matière de valeurs mobilières ne l'y obligent.

11 octobre 2017

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

États consolidés résumés du résultat

Pour les périodes terminées le 2 septembre 2017 et le 27 août 2016

(non audités, en millions de dollars canadiens sauf indication contraire)

	13 semaines		26 semaines	
	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$
Ventes	665,4	631,8	1 336,7	1 285,5
Autres produits (note 3)	78,9	69,4	158,0	139,3
	744,3	701,2	1 494,7	1 424,8
Charges opérationnelles				
Coût des ventes (note 4)	598,3	555,0	1 197,8	1 123,7
Frais généraux et opérationnels (note 4)	71,4	67,7	150,8	145,6
Résultat opérationnel avant amortissements	74,6	78,5	146,1	155,5
Amortissements	10,0	10,0	20,0	20,1
Résultat opérationnel	64,6	68,5	126,1	135,4
Revenus financiers	(1,0)	(0,5)	(1,8)	(1,0)
Résultat avant la charge d'impôt sur le résultat	65,6	69,0	127,9	136,4
Impôt sur le résultat (note 5)	17,8	17,5	34,6	35,9
Résultat net	47,8	51,5	93,3	100,5
Résultat de base et dilué par action, en dollars (note 6)	0,26	0,28	0,51	0,54

États consolidés résumés du résultat global

Pour les périodes terminées le 2 septembre 2017 et le 27 août 2016

(non audités, en millions de dollars canadiens)

	13 semaines		26 semaines	
	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$
Résultat net	47,8	51,5	93,3	100,5
Autres éléments du résultat global				
Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net :				
Variation nette dans la couverture de flux de trésorerie :				
Pertes de la période	-	(0,3)	-	(0,9)
Reclassement de gains dans les actifs non financiers	-	0,2	-	0,1
Impôts sur le résultat	-	-	-	0,2
	-	(0,1)	-	(0,6)
Total du résultat global	47,8	51,4	93,3	99,9

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

Pour les périodes terminées le 2 septembre 2017 et le 27 août 2016

(non audités, en millions de dollars canadiens)

	Capital-actions	Actions autodétenues	Surplus d'apport	Réserve de couverture	Résultats non distribués	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 4 mars 2017	399,2	(1,7)	58,9	-	753,7	1 210,1
Résultat net	-	-	-	-	93,3	93,3
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-
Total du résultat global	-	-	-	-	93,3	93,3
Dividendes	-	-	-	-	(47,8)	(47,8)
Coût des paiements fondés sur des actions	-	-	0,3	-	-	0,3
Options exercées	2,2	-	(0,3)	-	-	1,9
Solde au 2 septembre 2017	401,4	(1,7)	58,9	-	799,2	1 257,8
Solde au 27 février 2016	405,2	(2,2)	58,7	0,6	658,0	1 120,3
Résultat net	-	-	-	-	100,5	100,5
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(0,6)	-	(0,6)
Total du résultat global	-	-	-	(0,6)	100,5	99,9
Dividendes	-	-	-	-	(44,4)	(44,4)
Coût des paiements fondés sur des actions	-	-	0,4	-	-	0,4
Solde au 27 août 2016	405,2	(2,2)	59,1	-	714,1	1 176,2

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

États consolidés résumés de la situation financière

	Au 2 septembre 2017	Au 4 mars 2017
<i>(non audités, en millions de dollars canadiens)</i>	\$	\$
<i>Actifs courants</i>		
Encaisse	230,3	178,9
Créances clients et autres débiteurs	235,6	202,2
Stocks	254,6	302,7
Charges payées d'avance	18,3	15,3
Impôt exigible à recevoir	-	3,8
	738,8	702,9
<i>Actifs non courants</i>		
Créances à long terme de franchisés	25,2	27,7
Placements dans des entreprises associées et coentreprises	29,7	29,7
Immobilisations corporelles	476,8	484,6
Immeubles de placement	21,8	22,1
Immobilisations incorporelles	198,0	202,2
Goodwill	36,0	36,0
Impôt différé	0,1	0,1
Autres éléments de l'actif à long terme	18,7	18,8
Total de l'actif	1 545,1	1 524,1
<i>Passifs courants</i>		
Fournisseurs et autres créditeurs	252,9	285,2
Impôt exigible à payer	4,4	-
	257,3	285,2
<i>Passifs non courants</i>		
Impôt différé	13,6	13,0
Autres éléments du passif à long terme	16,4	15,8
Total du passif	287,3	314,0
Capitaux propres	1 257,8	1 210,1
Total du passif et des capitaux propres	1 545,1	1 524,1

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

	13 semaines		26 semaines	
	2017	2016	2017	2016
Pour les périodes terminées le 2 septembre 2017 et le 27 août 2016				
<i>(non audités, en millions de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	\$
Activités opérationnelles				
Résultat net	47,8	51,5	93,3	100,5
Ajustements :				
Amortissements	10,0	10,0	20,0	20,1
Revenu d'intérêts	(1,0)	(0,5)	(1,7)	(0,9)
Impôt sur le résultat	17,8	17,5	34,6	35,9
Gains à la cession d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	-	(6,4)	-	(6,2)
Autres	0,3	1,0	1,0	2,5
	74,9	73,1	147,2	151,9
Variation nette des éléments hors caisse de l'actif et du passif (note 8)	0,6	2,1	(16,7)	(21,0)
Intérêts encaissés	0,7	0,5	1,4	0,9
Impôt sur le résultat payé	(9,1)	(15,7)	(25,8)	(25,4)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	67,1	60,0	106,1	106,4
Activités d'investissement				
Placements dans des entreprises associées et coentreprises	-	-	-	(0,8)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(3,6)	(4,7)	(7,4)	(13,2)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	-	14,0	0,1	14,0
Produits de la cession d'immeubles de placement	-	0,2	-	0,3
Variation nette des créances à long terme de franchisés	3,3	0,4	1,7	(1,5)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(1,9)	(1,3)	(3,2)	(10,8)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(2,2)	8,6	(8,8)	(12,0)
Activités de financement				
Émission d'actions	-	-	1,9	-
Rachat d'actions	-	-	-	(0,8)
Dividendes versés	(23,9)	(22,2)	(47,8)	(44,4)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(23,9)	(22,2)	(45,9)	(45,2)
Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	-	(0,1)	-	(0,9)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	41,0	46,3	51,4	48,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	189,3	102,3	178,9	100,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	230,3	148,6	230,3	148,6
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments suivants :				
Encaisse			230,3	143,1
Placement temporaire			-	5,5
			230,3	148,6

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés. La note 8 présente des renseignements complémentaires aux flux de trésorerie.

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Notes aux états financiers consolidés résumés non audités

Pour les périodes terminées le 2 septembre 2017 et le 27 août 2016

(non audités, en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

1. Informations générales

Le Groupe Jean Coutu (PJC) Inc. (la « société mère ») est régi par la Loi sur les sociétés par actions (Québec). L'adresse du siège social de la société mère est le 245 rue Jean Coutu, Varennes, Québec (Canada). La société mère et ses filiales (la « Société ») opèrent deux secteurs d'exploitation, soit le franchisage avec un réseau de 419 établissements franchisés au 2 septembre 2017 (418 au 4 mars 2017) sous les bannières PJC Jean Coutu, PJC Jean Coutu Santé et PJC Jean Coutu Santé Beauté, et le secteur du médicament générique via Pro Doc ltée (« Pro Doc »), une filiale située au Québec, qui fabrique des médicaments génériques. Ces secteurs sont détaillés à la note 9.

L'exercice financier de la Société se termine le samedi le plus près du 29 février ou du 1er mars et comprend habituellement 52 semaines, mais comporte 53 semaines tous les cinq ou six ans. L'exercice financier se terminant le 3 mars 2018 comprendra 52 semaines tandis que l'exercice financier terminé le 4 mars 2017 comprenait 53 semaines.

2. Bases d'établissement

a) Déclaration de conformité

Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été préparés conformément à la norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'*International Accounting Standards Board* (l'« IASB »). Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels du 4 mars 2017, préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été préparés conformément aux conventions et méthodes comptables utilisées pour la préparation des états financiers consolidés annuels audités les plus récents.

La publication des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été autorisée par le conseil d'administration le 11 octobre 2017.

b) Utilisation d'estimations et exercice de jugement

La préparation des états financiers consolidés conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle exerce son jugement, établisse des estimations et pose des hypothèses, lesquels peuvent avoir une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés, sur la divulgation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges de la période considérée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réévaluées de façon continue. Les changements d'estimations comptables sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées et dans toute autre période future visée par ces changements.

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Notes aux états financiers consolidés résumés non audités

Pour les périodes terminées le 2 septembre 2017 et le 27 août 2016

(non auditées, en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

2. Bases d'établissement (suite)

b) Utilisation d'estimations et exercice de jugement (suite)

Les jugements critiques dans l'application des conventions comptables qui ont la plus importante incidence sur les montants constatés dans les états financiers consolidés concernent les éléments suivants : l'identification des composantes des immobilisations corporelles et des immeubles de placement, le classement des immobilisations corporelles à double usage, ainsi que la détermination du fait que la Société a le contrôle ou non des établissements franchisés auxquels elle apporte un soutien financier.

Les informations sur les hypothèses et les incertitudes liées aux estimations qui présentent un risque important pouvant donner lieu à un ajustement important pendant le prochain exercice concernent les éléments suivants : la dépréciation des immobilisations corporelles, des immeubles de placement, des immobilisations incorporelles et du goodwill, la durée d'utilité des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des frais de développement de la bannière, les provisions pour mauvaises créances et les provisions fiscales, l'établissement des taux d'impôt utilisés pour évaluer l'impôt différé, les hypothèses sous-jacentes au calcul actuariel des obligations au titre des prestations définies, la juste valeur des instruments financiers, les garanties et les éventualités.

3. Autres produits

	13 semaines		26 semaines	
	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$
Redevances	35,8	29,4	72,7	59,3
Loyers	26,9	25,7	53,4	51,2
Divers	16,2	14,3	31,9	28,8
	78,9	69,4	158,0	139,3

4. Coût des ventes et frais généraux et opérationnels

	13 semaines		26 semaines	
	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$
Salaires, rémunérations et avantages sociaux	30,3	28,7	64,2	59,6
Charges liées aux contrats de location simple	16,6	15,9	33,0	31,7
Autres biens et services	24,5	23,1	53,6	54,3
Frais généraux et opérationnels	71,4	67,7	150,8	145,6

Aucun frais significatif autre que le coût des stocks n'est inclus au coût des ventes.

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Notes aux états financiers consolidés résumés non audités

Pour les périodes terminées le 2 septembre 2017 et le 27 août 2016

(non auditées, en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

5. Impôt sur le résultat

Pour les périodes de 13 et 26 semaines terminées le 2 septembre 2017, le taux d'impôt effectif consolidé était de 27,1 % (25,4 % et 26,3 %, respectivement, pour les périodes de 13 et 26 semaines terminées le 27 août 2016).

6. Résultat par action

Le calcul du résultat par action ainsi que le rapprochement du nombre d'actions utilisé pour le calcul du résultat dilué par action s'établissent comme suit :

	13 semaines		26 semaines	
	2017	2016	2017	2016
Résultat net	47,8 \$	51,5 \$	93,3 \$	100,5 \$
Nombre moyen pondéré d'actions (en millions) utilisé pour le calcul du résultat de base par action	183,7	184,8	183,7	184,8
Résultat de base par action, en dollars	0,26 \$	0,28 \$	0,51 \$	0,54 \$
Nombre moyen pondéré d'actions (en millions) utilisé pour le calcul du résultat dilué par action	183,7	184,8	183,7	184,8
Résultat dilué par action, en dollars	0,26 \$	0,28 \$	0,51 \$	0,54 \$

Pour les périodes de 13 et 26 semaines terminées le 2 septembre 2017, 381 000 instruments de paiements fondés sur des actions ayant un effet antidilutif ont été exclus du calcul du résultat dilué par action (188 000 avaient été exclus pour les périodes de 13 et 26 semaines terminées le 27 août 2016).

7. Capital-actions

a) Actions émises

Au 2 septembre 2017, le nombre total d'actions à droit de vote subalterne catégorie « A » émises s'établissait à 80,3 millions (80,2 millions au 4 mars 2017) et le nombre d'actions catégorie « B » s'établissait à 103,5 millions (103,5 millions au 4 mars 2017), pour un total de 183,8 millions d'actions de la Société émises (183,7 millions au 4 mars 2017).

b) Rachat dans le cours normal des activités

Le 27 avril 2017, la Société a annoncé son intention de racheter à des fins d'annulation, lorsqu'elle le jugera opportun, un nombre maximal de 4 004 000 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie « A » en circulation, représentant environ 5 % des actions détenues dans le public, sur une période de 12 mois se terminant au plus tard le 8 mai 2018. Les actions seront rachetées par l'entremise des mécanismes de la Bourse de Toronto (le « TSX ») et conformément aux exigences de cette dernière.

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Notes aux états financiers consolidés résumés non audités

Pour les périodes terminées le 2 septembre 2017 et le 27 août 2016

(non auditées, en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

7. Capital-actions (suite)

b) Rachat dans le cours normal des activités (suite)

Le 27 avril 2016, la Société a annoncé son intention de racheter à des fins d'annulation un nombre maximal de 4 063 000 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie « A » en circulation, représentant environ 5 % des actions détenues dans le public, sur une période de 12 mois se terminant au plus tard le 8 mai 2017. Pendant la durée de ce programme de rachat dans le cours normal des activités, 1 215 704 actions ont été rachetées et annulées par l'entremise des mécanismes du TSX et conformément aux exigences de cette dernière.

Pour les périodes de 13 et 26 semaines terminées le 2 septembre 2017 et le 27 août 2016, la Société n'a procédé à aucun rachat d'actions à droit de vote subalterne catégorie « A ».

8. Renseignements complémentaires aux flux de trésorerie

	13 semaines		26 semaines	
	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$
Variation nette des éléments hors caisse de l'actif et du passif				
Variation des créances clients et autres débiteurs et des charges payées d'avance	(3,0)	19,5	(36,1)	8,0
Variation des stocks	(10,4)	0,7	48,1	(27,3)
Variation des fournisseurs et autres créditeurs	13,6	(18,2)	(29,5)	(2,2)
Variation des autres éléments de l'actif à long terme	0,2	(0,2)	(0,1)	(0,8)
Variation des autres éléments du passif à long terme	0,2	0,3	0,9	1,3
	0,6	2,1	(16,7)	(21,0)

Autres renseignements

	Au	Au
	2 septembre 2017	4 mars 2017
	\$	\$
Immobilisations corporelles, immeubles de placement et immobilisations incorporelles acquis compris dans les fournisseurs et autres créditeurs	1,4	4,2

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Notes aux états financiers consolidés résumés non audités

Pour les périodes terminées le 2 septembre 2017 et le 27 août 2016

(non auditées, en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

9. Information sectorielle

La Société compte deux secteurs opérationnels : le franchisage et les médicaments génériques. Dans le cadre de ses activités du secteur de franchisage, la Société agit à titre de franchiseur des bannières PJC Jean Coutu, PJC Jean Coutu Santé et PJC Jean Coutu Santé Beauté, exploite deux centres de distribution et coordonne plusieurs autres services pour ses franchisés. Dans le cadre de ses activités du secteur des médicaments génériques, la Société possède Pro Doc, un fabricant canadien de médicaments génériques qui tire ses produits de la vente de médicaments génériques aux grossistes et aux pharmaciens. Les deux secteurs opérationnels de la Société sont dans le secteur géographique canadien.

	13 semaines		26 semaines	
	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$
Produits ⁽¹⁾				
Franchisage	742,3	700,2	1 491,3	1 423,5
Médicaments génériques	25,6	36,0	49,4	76,6
Ventes inter-secteurs	(23,6)	(35,0)	(46,0)	(75,3)
	744,3	701,2	1 494,7	1 424,8
Résultat opérationnel avant amortissements				
Franchisage	67,1	60,6	132,4	116,3
Médicaments génériques	7,5	17,9	13,7	39,2
	74,6	78,5	146,1	155,5
Amortissements				
Franchisage	9,9	9,9	19,8	19,9
Médicaments génériques	0,1	0,1	0,2	0,2
	10,0	10,0	20,0	20,1
Résultat opérationnel				
Franchisage	57,2	50,7	112,6	96,4
Médicaments génériques	7,4	17,8	13,5	39,0
	64,6	68,5	126,1	135,4
Acquisition d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles				
Franchisage	3,9	5,7	7,7	17,9
Médicaments génériques	0,1	-	0,1	0,1
	4,0	5,7	7,8	18,0

⁽¹⁾ Les produits sont constitués des ventes et des autres produits.

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Notes aux états financiers consolidés résumés non audités

Pour les périodes terminées le 2 septembre 2017 et le 27 août 2016

(non auditées, en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

10. Événement postérieur à la date de clôture

Le 2 octobre 2017, METRO inc. ("METRO") et la Société ont annoncé qu'ils avaient conclu une entente de regroupement définitive aux termes de laquelle METRO fera l'acquisition de toutes les actions à droit de vote subalterne catégorie « A » en circulation de la Société et de toutes les actions catégorie « B » en circulation de la Société au prix de 24,50 \$ par action, soit une contrepartie totale représentant environ 4,5 milliards de dollars, sous réserve de l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation et des actionnaires de la Société. Selon les modalités de la transaction, les actionnaires de la Société toucheront une contrepartie globale composée de 75 % en espèces et de 25 % en actions ordinaires de METRO.



245 rue Jean Coutu, Varennes (Québec) J3X 0E1 (450) 646-9760 www.jeancoutu.com